



« 6 heures de Meaux » Des voiliers radiocommandés des classes 1 mètre

Avis de course

Les « 6 heures » se déroulent par équipage de 2 skippers.

Les équipages peuvent être constitués de membres d'un même club ou de clubs différents.

Les équipages devront s'acquitter de l'assurance spécifique à la manifestation (comprise dans les droits d'inscription).

Chaque équipage dispose d'un seul voilier engagé.

- Un voilier de remplacement peut être enregistré, il devra être équipé de la même fréquence radio que celle du voilier engagé (L'attribution des fréquences s'effectue dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, sauf pour la bande 2,4 Ghz).
- Dès que le voilier de remplacement est mis à l'eau, le voilier engagé doit être dégréé.

Au fur et à mesure des inscriptions les équipages trouveront leur confirmation de participation sur le site du club. Seul 12 équipages seront retenus dans l'ordre d'inscription.

Les voiliers engagés sont de la classe F5E (NAVIGA) ou d'une classe internationale 1M (ISAF).

Le voilier engagé est contrôlé avant départ ou pendant la régates lors d'un changement de voile ou de batterie. Si nécessaire le voilier de remplacement sera contrôlé avant sa mise à l'eau.

Le changement de jeu de voiles est autorisé pendant la course en fonction des conditions météorologiques.

Tout jeu de voiles est autorisé à la seule condition qu'il soit conforme à la jauge de la classe engagée.

Tout équipement de radiocommande (émetteur/récepteur/quartz) de remplacement doit être compatible avec celui équipant le modèle (même fréquence)

Le contrôle des équipages, voiliers, équipements est effectué de 9 h à 10 h.

Le départ est donné 10 h 15.

Les règles de navigation sont celles de la voile grandeur.

Nota :

- toute faute non corrigée entraîne une pénalité d'un passage
- **le touché de bouée n'est pas autorisé**, il doit être réparé
- tout manque de respect aux autres équipages entraîne une pénalité d'un passage.

L'arrivée est programmée pour 16 h 15.

La proclamation des résultats : 16 h 30.

Le classement sera établi comme suit:

- Le voilier ayant effectué le maximum de passages est déclaré vainqueur.
- Pour les autres participants le classement s'effectue dans l'ordre décroissant du nombre de passages.
- En cas de nombre de passages identiques, il sera pris en compte la position aux marques du parcours au moment de l'arrêt de la course après que le premier voilier ait franchi la ligne d'arrivée.

Inscription

- Droit d'inscription : **15 € par équipage**

Cette rencontre se définit dans un esprit amical de rencontre de voiliers, il est donné la possibilité aux indépendants d'y participer à la seule condition de s'acquitter des droits d'inscription.

- Nombre d'équipage est limité à 12
- La liste des équipages sera mise en ligne au fur et à mesure des inscriptions (www.m-c-meaux.fr)

Parcours

Il représente la lettre « M » et sera fixe quel que soit l'orientation du vent pendant la régata

Pour le bien de tous et le respect de l'environnement n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable

Dimanche 7 avril 2019

6 Heures de Meaux

***des voiliers
des classes
1 mètre***



Bassin nautique de Meaux (77)

www.m-c-meaux.fr ou www.m-c-meaux.info



Respectez l'environnement, à ne pas jeter sur la voie publique



Dimanche 7 avril 2019
« 6 heures de MEAUX »
Voilier F5E & 1M

Fiche à retourner **avant le 16 mars 2019** au :

MODEL CLUB de MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX

Equipage

Equipier 1: _____

Nom du club: _____

Equipier 2: _____

Nom du club: _____

Voilier

N° de voile : _____

Fréquence 1: _____ Fréquence 2: _____ Fréquence 3: _____

Voilier de remplacement N° de voile : _____

Inscription : forfait par équipage = 15 € (chèque à joindre à la fiche d'inscription)

Nota : adresse de contact de l'un des membres d'équipage

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de tél : _____

E-mail : _____ @ _____